



Houppeville

Certains d'entre vous ont peut-être vu fleurir ces derniers jours un tract anonyme, écrit au nom d'une association de défense dont les fondateurs et éventuels adhérents n'ont étrangement pas souhaité se faire connaître. Il porte sur le projet d'aménagement de la parcelle de l'ancienne RPA, rue du Bon Vent, et il nous semble important de vous apporter quelques éclairages sur ce point, pour couper court à toute désinformation.

Je voudrais avant tout rassurer tous les habitants de notre commune : très respectueuse, comme vous le savez, de l'environnement, je maintiens ma volonté et celle de tout le conseil municipal que notre village conserve son caractère champêtre. Il est hors de question de céder à une expansion incontrôlée de notre commune, et j'ai toujours à l'esprit ces principes, lorsqu'il s'agit de réfléchir à un projet, sans oublier l'intérêt général qui guide forcément mon action.

La commune d'Houppeville est propriétaire de ce terrain depuis longtemps. En 1980, elle a conclu un bail avec la société Seminor, dans le but de construire une Résidence de Personnes Âgées comprenant 41 logements. Fin 2017, suite à un lourd déficit de gestion lié à un taux d'occupation insuffisant, la société Seminor a décidé de fermer ce site. La commune n'avait ni la compétence ni la vocation à assurer elle-même le fonctionnement d'une telle structure qui aurait de plus supposé de forts investissements de mise aux normes. Il est au contraire apparu plus opportun d'en profiter pour aménager un nouvel espace mixte constitué à la fois de logements et services, après une longue opération de démolition et de désamiantage de l'ancienne RPA, qui sera prochainement terminée.

C'est ainsi qu'en 2020, la société Logeal Immobilière, entreprise sociale pour l'habitat, a été retenue pour aménager cette parcelle de 7500m² qui se répartira en une zone de 30 logements et de services (cabinet médical, maison d'assistantes maternelles) et un espace de 1400m² destiné à accueillir un nouveau bâtiment d'intérêt communal, attendu depuis longtemps.

Concernant la première zone, du ressort de Logeal Immobilière, les 30 logements évoqués se répartiront en 8 maisons individuelles en prêt social location accession à la propriété de 80m², et 22 habitations intermédiaires en locatif, allant du T3 au T5, de 2 étages maximum ne dépassant pas 8 mètres de hauteur. Nous espérons ainsi répondre à de nombreuses demandes de jeunes couples qui souhaitent s'installer à Houppeville, sans pour autant pouvoir faire construire ou viser une maison plus grande, et aussi de personnes plus âgées qui aimeraient rester à Houppeville, mais en disposant d'un logement plus petit et plus fonctionnel.

Avant que le permis de construire ne soit déposé, la société Logeal a présenté son projet aux membres du conseil municipal en décembre 2020 et aux riverains le 20 janvier 2021, ce qui a permis de prendre en compte un certain nombre de leurs observations, dans un souci de concertation.

Quant à la zone municipale, il est envisagé la construction d'un centre culturel de 700m², comprenant une bibliothèque- médiathèque bien plus grande que celle d'aujourd'hui, des locaux plus adaptés pour l'école de musique, et une salle d'exposition. C'est une partie importante de nos activités culturelles qui va s'en trouver transformée.

Nous avons commencé à travailler en concertation avec les associations concernées par ce futur espace, et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet municipal, qui sera prochainement confié à un architecte suite à consultation.

Vous aurez compris que cette parcelle deviendra un nouveau lieu de vie de notre commune, végétalisé et respectueux de l'environnement, mixte sur le plan social et générationnel, et propre à redynamiser le centre commercial. Il est normal qu'un projet, quel qu'il soit, suscite des interrogations, et il était important de rétablir certaines vérités.


Le Maire.
Mairie de Houppeville
(S. Mar.)
Monique BOURGET